

COUPE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

VTT XC 2019

EPREUVES

- Dimanche 10 mars : Uchizy + jeunes
- Dimanche 7 avril : Pont de Roide + jeunes
- Dimanche 14 avril : Lavans / Claude + jeunes
- Dimanche 28 avril : le Creusot + jeunes
- Dimanche 5 mai : Morbier + jeunes
- Dimanche 2 juin : Etaules +jeunes
- Dimanche 9 juin : Beaucourt + jeunes
- Dimanche 23 juin : Monceau les Mines + jeunes
- Dimanche 1 septembre : Mesvres + jeunes

REGLEMENT

DEFINITION :

La Coupe de Bourgogne Franche-Comté VTT XC est une organisation de la commission régionale de VTT, les organisateurs et les participants sont tenus de connaître et respecter le présent règlement.

PARTICIPATION :

Les manches de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté VTT XC sont ouvertes aux licenciés FFC toutes catégories. L'organisateur peut ouvrir sa course aux non licenciés titulaires d'un certificat médical et d'une carte à la journée.

CATEGORIES :

Circuit type XCO avec 3 départs différents

- | | |
|--|---------------------|
| <input type="checkbox"/> Cadets / Cadettes / Juniors fille. | (11h30) |
| <input type="checkbox"/> Juniors / Dames / Masters 3 à 6 | (13h00) |
| <input type="checkbox"/> Espoirs / Seniors / Masters 1 et 2. | (14h30) |
| <input type="checkbox"/> Jeunes | (à partir de 9h30) |

CLASSEMENTS :

A l'issue de chaque manche, les points suivants seront attribués : 150, 147, 144

Le classement final sera calculé sur les 8 meilleurs résultats (1 joker)
La dernière manche aura un coefficient 1.5

En cas d'égalité, la place réalisée à la finale départagera les coureurs.

Les classements complets de l'épreuve devront parvenir au comité régional et au responsable des classements provisoires (daniel.martin50@wanadoo.fr) au plus tard le mardi suivant l'épreuve. (Envoi effectué par l'arbitre responsable de la journée) Ils seront disponibles sur le site du comité ainsi que le classement général provisoire.

Présence obligatoire sur la finale pour recevoir son prix.

La remise des prix de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté VTT XC sera effectuée lors de la finale.

CIRCUIT/ SECURITE :

Le parcours de l'épreuve de cross-country format olympique devra être long d'environ 5 km (à partir de la catégorie Cadet), et devra présenter une variété de terrains capables de mettre en valeur les qualités athlétiques et techniques des participants. Les organisateurs veilleront à faire une zone de départ pour la mise en grille en dehors du circuit.

Le temps de course du premier coureur des catégories suivantes doit se situer dans une fourchette de temps tel que :

Cadet/Cadette /Junior F 0h45 1h00

Junior Homme/ Master / Femme 1h15 1h30

Elite Homme /Master1-2 1h20 1h40

Le port d'un casque rigide, avec la jugulaire attachée, est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.

PLAQUE :

L'organisateur devra utiliser le jeu de plaques fourni par la CR VTT. Il devra aussi remplir le fichier de suivi de ces plaques.

Série plaques par catégories :

De 1 à 49	Poussins
De 100 à 199	Pupilles
De 200 à 349	Benjamins
De 400 à 549	Minimes
De 600 à 749	Cadet /cadette/ Junior D
De 1000 à 1150	Junior H / Dame / Masters 3 4 5 6
De 2000 à 2150	Espoir H / sénior H / Masters 1 2

Chaque coureur se verra attribuer un numéro et une plaque pour la saison. Il devra la présenter impérativement à chaque inscription. Une participation de 3€ sera demandée lors de la remise de cette plaque.

Une plaque vierge sera utilisée en cas d'oubli de la plaque attribuée et le numéro du coureur sera inscrit avec un gros marqueur par l'organisateur. La plaque sera obligatoire et vendue 10€.

Attribution des plaques :

Suivre l'ordre établi dans le règlement. Prendre les plaques en suivant. Ne pas attribuer un second numéro à un coureur qui a déjà couru. Rechercher le numéro du coureur sur le listing reçu le jeudi avant la course. En cas de doute, contacter le Président du Jury.

MISE EN GRILLE :

Après appel, suivant classement général provisoire de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté XC pour les pré-inscrits. **Les inscrits sur place seront mis en fond de grille.**

1^{er} épreuve tirage au sort.

Les coureurs de notoriété de niveau national (points UCI) seront réintégrés sur les grilles après demande auprès du président du corps arbitral lors de l'émargement du coureur s'ils sont pré-inscrits (sauf pour la 1ère manche : tirage au sort)

Sur-classement :

Tout sur-classement dans la catégorie supérieure doit être soumis au CTS et recevoir son aval par écrit.

DROIT D'ENGAGEMENT :

Engagement sur le site CICLEWEB (3 jours avant la course).

Les coureurs inscrits sur le listing CICLEWEB

- Montant de l'engagement 13€ (10€ pour les cadets/cadettes).(5€ minimales)

Pour l'ensemble des épreuves : **Majoration si inscription sur place le jour de la course.**

- Montant de l'engagement sur place 17€ pour les adultes, 14€ cadets, 9€ minimales

DOTATION / GRILLES DE PRIX :

La participation des concurrents aux cérémonies protocolaires à l'issue de chaque manche est obligatoire. En cas d'absence, le compétiteur ne percevra pas son prix.

L'organisateur a libre choix de sa remise de prix.

La commission régionale VTT récompensera le classement général à l'issue de la finale.

- Scratch Hommes : espoir/senior/M1/M2 310€ sur 5 (100/80/60/40/30)*
- Scratch Hommes: junior/M3/M4/M5/M6 200€ sur 5 (70/50/40/25/15)*
- Scratch Dames : espoir/senior 240€ sur 3 (100/80/60)*
- Scratch Junior Dames: 160€ sur 3 (70/50/40)*
- Cadets /Cadettes : Recompenses Lots*